



Company line dance 17

REGLEMENT INTERIEUR

de l'association « Company Line Dance 17 »

Article 1 : Composition

L'association « COMPANY LINE DANCE 17 » est régie par des statuts complétés par le présent règlement intérieur en application de l'article 12 des statuts.

L'association est affiliée à la **Fédération Française du Bénévolat et de la Vie Associative (FFBA)**.

Article 2 : Cotisations et procédure d'adhésion

La cotisation est fixée pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

Son montant sera revu par le conseil d'administration et validé chaque année par l'assemblée générale.

La cotisation comprend :

- l'adhésion,
- l'assurance,
- la participation au cours.

La cotisation est due pour l'année et non remboursable à partir de janvier (sauf pour raisons médicales et sur décision du conseil d'administration).

L'association autorise les débutants et les nouveaux adhérents à participer aux deux premiers cours gratuitement avant confirmation de l'inscription.

Pièces à remettre au plus tard dans les quinze jours suivant l'inscription pour constituer le dossier complet d'inscription à l'un des membres du bureau :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée,
- **Le règlement total de la cotisation à l'inscription** selon les tarifs pour l'année en cours (possibilité de paiement en 3 fois).
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse en ligne (line dance), daté de moins de trois mois (**OBLIGATOIRE** pour valider l'assurance) valable pour une durée de trois ans ou le questionnaire de santé les deux années suivantes.

Article 3 : Lieux et horaires des cours

Les lieux et horaires des cours seront communiqués en début de saison.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Les cours peuvent être annulés en cas d'indisponibilité des animatrices ou des salles.

Article 4 : Groupes de niveau

Les animatrices décident du niveau des adhérents suivant leur expérience.

Article 5 : Réglementation

Les adhérents s'engagent en pratiquant la « danse en ligne » :

- A respecter les consignes d'enseignement données par les animatrices.
- A respecter et appliquer l'étiquette de la piste (en annexe).
- A adopter une tenue vestimentaire adéquate à la pratique de cette danse, avoir des chaussures adapter à la pratique de la danse (chaussures à talons pointus STRICTEMENT interdit ainsi que les chaussures de sport, les sandalettes ou tong).
- En cas d'absence prolongée d'un adhérent, il n'y aura pas de rattrapage spécifique des danses non apprises durant son absence. A chacun de se mettre à niveau par les moyens mis à disposition sur le site.
- A avoir une attitude correcte et respectueuse envers les rythmes de progression de chacun. Un comportement ou un état d'esprit non adapté sera un motif d'exclusion des cours.
- En cas de présence et de non-participation à l'apprentissage d'une danse éviter les bavardages.
- Etre dans la mesure du possible assidu au cours
- De veiller à ce qu'il n'y ait pas de détérioration des locaux mis à la disposition de l'association. Les lieux doivent être laissés propres.

La danse en ligne est une charte de convivialité et le respect moral entre les danseurs doit être accepté par et pour chacun.

Et surtout : dansez, souriez, amusez-vous, amusons-nous.

Fait à Echillais, le 28 juin 2018

La Présidente
Joëlle BOUZAI



La Secrétaire
Brigitte ALLIGANT



Annexe au règlement intérieur

L'étiquette de la piste de danse

1. Débuter la danse à l'avant de la piste pour que les autres puissent faire leurs lignes derrière.
2. Attendre une ouverture sur la piste avant d'y entrer pour danser.
3. Ne jamais traverser une ligne de danseurs pendant une danse.
4. Ne pas commencer une autre danse (si les autres en ont commencé une) à moins qu'il ait suffisamment de place disponible.
5. Quitter la piste dès que la musique se termine.
6. S'il y a des débutants sur la piste, s'adapter. Ne pas faire son «show » et se rappeler qu'il n'y a pas si longtemps que ça qu'on a débuté... ! Restez aimable et courtois.
7. S'il y a beaucoup de danseurs sur la piste, faire des petits pas. Attention aux éventuelles collisions. Si vous heurtez quelqu'un, n'oubliez pas de vous excuser, même si ce n'est pas de votre faute.
8. Ne pas se fâcher si les autres ne connaissent pas l'étiquette de la piste de danse. Essayez de la leur faire connaître.
9. Ne pas oublier que la piste de danse est pour tout le monde.
10. Ne bloquez pas la voie autour des lignes. Les couples qui dansent autour de la piste ont le droit de passage.

Enfin, gardez le sourire et amusez-vous bien.